



UNSA Territoriaux Eurométropole

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex

Poste 87029 ou 81132 - Tél. : 03 68 98 70 29 - Port. : 06 32 10 95 72

E-mail UNSA Eurométropole : unsa.syndicat@strasbourg.eu

Site UNSA Eurométropole: <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67: <http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/>

INFOS DERNIÈRES

N° 857 - 27 avril 2017

Aménagement du 38 RH : les nouvelles demandes FO, SUD et UNSA

Suite à la réponse de M. Pierre LAPLANE, Directeur Général des services, du **20 avril 2017** sur l'**aménagement du 38 RH**, les syndicats **FO**, **SUD** et **UNSA** ont formulé, par message du **24 avril 2017**, des **demandes** concernant différents points.

SIGNALETIQUE INTERIEURE

Nous avons constaté qu'une signalétique extérieure avait été mise en place.

Mais, il n'y a aucune signalétique dans l'atrium.

Il nous semblerait adéquat de mettre en place dans l'atrium une signalétique visible pour les usagers dès leur entrée :

- un grand panneau indiquant l'accueil dédié de la Direction de l'Enfance et de l'Education,
- un grand panneau indiquant l'accueil dédié de la Direction des Sports,
- un grand panneau indiquant le pré-accueil, donc en fait l'ensemble des autres directions.

Nous précisons que les portes de la Direction des Sports ne sont pas verrouillées par un contrôle d'accès.

Concours d'ATSEM principal de 2ème classe

Vous pouvez vous **préinscrire** jusqu'au mercredi **24 mai 2017** aux concours d'**ATSEM principal de 2ème classe** organisés par le **Centre de gestion du Bas-Rhin**.

Le **nombre de postes** mis aux **concours** est de **80**, répartis comme suit :

- concours **externe** : **52**,
- concours **interne** : **24**,
- **3ème** concours : **4**.

Pour nous, l'accès à l'accueil dédié de la Direction des Sports devrait se faire directement, sans passer par le pré-accueil. Il suffirait d'enlever les poutres devant les portes, poutres qui n'ont apparemment qu'une fonction décorative.

Cela aurait aussi un intérêt au niveau de la sécurité, l'accès à l'atrium étant direct pour les agents-es de la Direction des Sports, en cas d'évacuation.

CONDITIONS DE TRAVAIL du PRE-ACCUEIL

Comme la pose d'une cloisonnette acoustique ou paravent entre les agents-es du standard et l'agent-e du pré-accueil n'est pas appropriée, nous demandons la suppression des deux postes de standard au niveau du pré-accueil.

D'ailleurs, dès l'origine, nous n'avons pas compris l'objectif de cette installation, dans la mesure où il s'agit de deux postes faisant partie du standard général de l'Eurométropole (*non dédiés aux services présents au 38 RH*).

Par contre, nous préconisons que deux agents-es soient constamment affectés-ées au pré-accueil.

Pour nous, ce pré-accueil devrait être transformé en accueil mutualisé pour toutes les directions, hors Direction de l'Enfance et de l'Education et Direction des Sports.

Cet accueil mutualisé pourrait être assuré par le service Accueil de la population, avec renforcement de son effectif.

EQUIPEMENTS ELECTROMENAGERS

Nous demandons que ces petits équipements (*y compris les micro-ondes*) soient installés immédiatement.

Il est inutile de laisser ces équipements dans les cartons, alors que des dizaines d'agents-es travaillent déjà au 38 RH et apprécieraient leur utilisation.